

Mercredi 6 juin 2012



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 39) — *Loi d'exécution du budget de 2012 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2012*

M. GERRARD

(N° 218) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

---

**PÉTITIONS**

M. GOERTZEN

M. EICHLER

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

# ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### COMITÉ PLÉNIER

### COMITÉ DES SUBSIDES

(3 h 11 min)

(Assemblée — Innovation, Énergie et Mines)

(salle 255 — Immigration et Affaires multiculturelles)

(salle 254 — Santé)

---

### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N<sup>o</sup> 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (code de conduite à l'intention des commissaires d'écoles)/The Public Schools Amendment Act (Code of Conduct for School Trustees)*

(M. CULLEN)

Motion de M. le ministre CHOMIAK

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act*

(M. GERRARD — 15 min)

Motion de M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 38) — *Loi corrective de 2012/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2012*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 23) — *Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre HOWARD

(N<sup>o</sup> 33) — *Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre STRUTHERS

(N<sup>o</sup> 34) — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*

M<sup>me</sup> la ministre HOWARD

(N<sup>o</sup> 35) — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*

M. le ministre RONDEAU

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act (Bicycle Helmets)*

---

## MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M<sup>me</sup> TAILLIEU

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à confirmer que le premier ministre et les ministres du cabinet ne sont pas au-dessus de la loi, qu'ils doivent être tenus responsables lorsqu'ils enfreignent la loi et qu'ils sont passibles des mêmes peines que tous les Manitobains.

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTION POUR JEUDI

M. GOERTZEN

(N° 219) — *Loi sur l'intégrité en matière de publicité électorale (modification de la Loi sur le financement des campagnes électorales)/The Election Advertising Integrity Act (Elections Finances Act Amended)*

---

## AVIS DE MOTION POUR MARDI

### PROPOSITIONS

M. ALLUM — Transport actif

12. Attendu :

qu'au cours de la dernière décennie, le Manitoba a réalisé d'importants progrès dans le développement d'un réseau de transport actif;

que tous les Manitobains profitent du développement et de l'utilisation d'un système de transport actif;

que les Manitobains qui doivent se déplacer pour se rendre au travail peuvent réduire leur impact sur l'environnement en profitant d'un vaste réseau de transport actif;

que le transport actif met l'accent sur l'importance de la santé physique et les bienfaits de la vie active sur la santé;

que les pistes cyclables, les sentiers pédestres et le portage encouragent le tourisme écologique;

que le gouvernement provincial a récemment reçu les recommandations du groupe consultatif provincial sur le transport actif contenues dans son rapport intitulé *Greater Strides: Taking Action on Active Transportation*;

que le rapport exhorte le gouvernement provincial à élaborer une politique provinciale sur le transport actif,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à établir une politique provinciale sur le transport actif, contribuant ainsi à bâtir une province plus forte, plus saine et plus durable pour tous les Manitobains.

---

## AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 6 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent des ressources humaines se réunira le mercredi 6 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le vendredi 8 juin 2012, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel du protecteur des enfants pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2009 et 2010 (rapport hybride);
- rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011.

---

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé se réunira le lundi 11 juin 2012, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 14 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
  - Chapitre 4 : « Food Safety: Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives and Department of Health »

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
  - Chapitre 6 : « Special Needs Education: Department of Education »